

Comités permanents

M. le Président: La Chambre a entendu la motion. Y a-t-il consentement unanime pour qu'elle soit présentée?

Des voix: D'accord.

M. le Président: La Chambre consent-elle à adopter la motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

PÉTITIONS

LES DÉDUCTIONS FISCALES ACCORDÉES AUX SOCIÉTÉS

M. Dan Heap (Spadina): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition d'un certain nombre d'Ontariens qui demandent que le Parlement adopte cette année, en 1984, une mesure législative pour que les grandes sociétés ne reçoivent des déductions fiscales qu'en proportion du nombre d'emplois net qu'elles ont créés et que ces déductions et ces emplois fassent l'objet de rapports trimestriels au Parlement.

* * *

[Français]

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. Paul Dick (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre): Monsieur le Président, on répondra aujourd'hui aux questions suivantes: 90 et 115.

[Texte]

CANAGREX

Question n° 90—**M. Porter:**

1. Combien ont coûté au gouvernement tous les aspects de la création de Canagrex?

2. Quelle est la valeur des ventes que la société a réussi à conclure?

L'hon. John Wise (ministre de l'Agriculture): 1. Montant total des dépenses occasionnées par la création de Canagrex, au 31 octobre 1984: 2.659 millions de dollars.

2. Lorsque Canagrex a commencé ses activités le printemps dernier, elle avait pour politique d'encourager la conclusion de ventes en amenant les acheteurs et les vendeurs sérieux en position de négociation plutôt que d'acheter ou de vendre des produits pour son propre compte. Canagrex a ainsi été engagée dans des négociations qui ont débouché sur la conclusion de contrats de vente de 16 millions de dollars. De plus, on entrevoyait que d'ici au 31 mars 1985 d'autres ententes, dont la valeur pouvait atteindre 100 millions de dollars, seraient conclues.

LE COMITÉ NATIONAL SUR LES NOMINATIONS POLITIQUES

Question n° 115—**M. Robichaud:**

1. Le mandat du comité national chargée conseiller le Cabinet sur les nominations politiques a-t-il été établi et, dans l'affirmative, a) pour combien de temps, b) quel est l'échelle de traitement de chacun des membres?

2. Quelle est l'échelle de traitement normale d'un membre du comité consultatif?

3. Le gouvernement a-t-il fait une étude afin de déterminer l'utilité et la nécessité d'un tel comité?

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et président du Conseil privé): 1. Un tel comité n'existe pas.

2. Ne s'applique pas.

3. Ne s'applique pas.

* * *

[Français]

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

M. Paul Dick (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre): Monsieur le Président, si la question numéro 46 pouvait être transformée en ordre de dépôt de document, ce document serait déposé immédiatement.

M. le Président: On a répondu aux questions énumérées par l'honorable secrétaire parlementaire. La Chambre désire-t-elle que la question n° 46 soit réputée transformée en ordre de dépôt de document?

Des voix: D'accord.

[Texte]

LES PRÊTS DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

Question n° 46—**M. Howie:**

Depuis le 1^{er} mars 1983, des prêts ont-ils été accordés à des employés de la Société canadienne d'hypothèques et de logement ou de ses filiales et, dans l'affirmative et dans chaque cas, a) à quelle date le prêt (i) a-t-il été accordé (ii) était-il dû, b) quels étaient (i) le montant du prêt (ii) le taux d'intérêt exigé (iii) l'objet du prêt?

(Le document est déposé.)

[Français]

M. Dick: Je demande, monsieur le Président, que les autres questions soient réservées.

M. le Président: Les autres questions sont-elles réservées?

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Monsieur le Président, pourquoi ne répond-on pas aux autres questions?

[Traduction]

M. Dick: Nous avons des réponses à un certain nombre d'autres questions et nous les communiquerons dès que possible au cours de la nouvelle année. Je voudrais signaler au député qu'à ce stade-ci, au cours de la 31^e législature, on avait répondu à 18.5 p. 100 des questions, qu'au cours de la 32^e législature, la proportion était de 17.4 p. 100 et que nous, aujourd'hui, en ce trente-quatrième jour de la présente législature, avons répondu à 21.6 p. 100 des questions, ce qui est déjà mieux.